

Montréal le 15 mars 2007
Lecture et bibliothèques scolaires : quels engagements?

La Table des milieux documentaire et archivistique du Québec a placé le dossier des bibliothèques scolaires comme prioritaire dans son premier plan d'action. La Table, tout récemment formée, regroupe l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTDQ), l'Association des bibliothécaires du Québec/Quebec Library Association (ABQLA), les Bibliothèques publiques du Québec (BPQ), l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS) et l'Association des archivistes du Québec (AAQ). La Table a pour mission de regrouper les forces vives dans une perspective d'illustrer leur expertise et leur savoir-faire dans le respect de l'identité et de la mission de chaque association.

En janvier 2005, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, reconnaissait l'importance de la lecture dans la réussite scolaire et annonçait un Plan d'action sur la lecture échelonné sur trois ans, avec comme objectif « de contribuer à inculquer aux jeunes le goût de lire davantage et d'intégrer la lecture dans leurs activités quotidiennes ». Diverses mesures se sont greffées au Plan d'action. L'une d'elles comporte un investissement de 60 millions de dollars, dont 20 millions proviennent des commissions scolaires, pour l'acquisition de nouveaux livres. On parle, grosso modo, d'un montant de 20 \$ par élève pour revitaliser les collections des bibliothèques scolaires.

Cette mesure répondait en partie aux revendications de la Coalition en faveur des bibliothèques scolaires qui, depuis 2002, dénonçait l'état d'abandon dans lequel se trouvaient les bibliothèques des écoles du Québec. Cette Coalition qui regroupe tous les acteurs du livre et de la lecture - écrivains, éditeurs, distributeurs, libraires, bibliothécaires et animateurs de la lecture et du livre - demandait alors un meilleur financement pour assurer la présence de personnel qualifié, l'accès à une collection de documents diversifiés répondant adéquatement aux besoins et aux attentes de nos élèves d'aujourd'hui, ainsi qu'à des locaux et des équipements adéquats. Déjà, lors de la divulgation du Plan d'action, on souhaitait que les commissions scolaires engagent des professionnels en documentation, et on soulignait l'importance de poursuivre ces efforts au-delà des trois ans.

Le Plan d'action sur la lecture arrivera à échéance en juin de cette année. L'heure des bilans sonnera bientôt, mais d'ores et déjà la Table de pilotage du renouveau pédagogique a fait sienne la recommandation de reconduire le Plan d'action et d'allouer des ressources supplémentaires pour permettre aux commissions scolaires d'engager des bibliothécaires pour la gestion des bibliothèques et un meilleur soutien aux enseignants.

La période électorale s'avère un moment privilégié pour comparer les plates-formes des différents partis en lice. Les bibliothèques scolaires, même si elles ne constituent pas un enjeu majeur, ont-elles la cote auprès de nos aspirants dirigeants? À la lecture des programmes, force est de constater que seul le Parti libéral du Québec s'est engagé à promouvoir la lecture à l'école, notamment en favorisant « l'embauche de bibliothécaires et de personnel ayant des compétences dans l'animation et la gestion des bibliothèques scolaires ».

Aujourd'hui, la Table des milieux documentaire et archivistique du Québec interpelle les autres partis politiques qui aspirent à diriger les destinées du Québec pour un prochain mandat et leur demande de se prononcer sur les suites qu'ils donneront à la recommandation de la Table de pilotage du renouveau pédagogique en ce qui concerne la promotion de la lecture et plus spécifiquement, l'allocation de ressources, non seulement pour l'achat de livres, mais aussi pour l'embauche de professionnels en documentation.

Il est de notoriété publique que l'acquisition de la pratique de la lecture dès l'enfance, et conséquemment en milieu scolaire, constitue un enjeu majeur pour une société comme la nôtre dont les fondements économiques et les modes d'échanges reposent de plus en plus sur cette capacité d'appropriation des mécanismes de la lecture qui correspondent à une réalité complexe : compréhension, analyse, sens critique, compétences langagières, etc. Aussi, nous apparaît-il nécessaire de souligner l'importance, pour nos écoles qui ont pour mission de proposer aux élèves un environnement propice à la réussite, de retrouver du personnel qualifié, spécifiquement formé aux enjeux de la lecture dans les bibliothèques et non pas seulement un accès à des ressources documentaires.

Cette invitation pressante s'inscrit dans la continuité du *Manifeste de la bibliothèque scolaire*, publié en 2000 conjointement par l'Unesco et l'*International Federation of Library Associations* (IFLA) lequel demande l'appui d'une législation et d'une politique spéciales aux autorités locales, régionales et nationales, de qui elle (la bibliothèque scolaire) relève. De plus, selon le *Manifeste*, « il lui faut un financement suffisant et régulier pour pouvoir disposer d'un personnel bien formé, de documents, de technologies et d'équipements... ». Le PLQ s'est prononcé.

Que disent donc les autres partis sur ce sujet?

La Table des milieux documentaire et archivistique du Québec

Nathalie Gélinas, présidente, AAQ

Mary Jane O'Neill, présidente, ABQLA

Andrée de Bellefeuille, présidente, APSDS

Judith Mercier, présidente, APTDQ

Denis Boisvert, président, ASTED

Suzanne Payette, présidente, BPQ

Michel Claveau, président, CBPQ

Porte-parole du dossier scolaire : Jocelyne Dion (450) 430-0370

jodion@sympatico.ca